



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

Conseil d'établissement 2023-2024

École Notre-Dame-de-Lourdes

Le mercredi, 1 mai 2024 (18h30)

Séance ordinaire

Procès-Verbal

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance (2 min)

Le quorum est atteint

La séance est ouverte à 18 h 34

Louise Lauzière	Directrice par intérim
Nathalie Brault	Enseignante
Ève Dell'Aniello	Psychologue
Mathilde Martin	Enseignante
Cassandra Tardy	Technicienne du service de garde
Myriam Francoeur	Parent, présidente du CÉ
Véronique Gélinas	Parent
Jessica Marie	Parent
Audray Larouche	Parent (membre substitut)
Guyline Gadoury	Parent
Blandine Samba	Parent
Tiphaine Bideau	Parent (membre substitut)
Sara Rotondo	Parent
Marie Hébert	Parent (membre substitut)
Stéphanie Huet Latreille	Membre du public
Geneviève Gagnon	Membre du public
Lara Holstein	Membre du public

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)

L'ordre du jour est adopté par Mme Gadoury avec les modifications proposées.



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2024 (5 min)

Le procès-verbal est adopté par Nathalie Brault.

3.1 Suivis :

Tous les points en suivi sont à l'ordre du jour.

4. Mot de la présidente (5 min)

Lors du prochain CÉ, l'invitation sera envoyée à partir du courriel de la présidente. Il sera demandé de confirmer notre présence. Les documents seront déposés uniquement sur le Teams.

5. Question du public (10 min)

À la suite de l'annonce du Ministre, un parent souhaite savoir s'il sera possible, lors des rénovations, d'avoir des toilettes non genrées. À l'heure actuelle, le projet de toilettes non genrées a été refusé. Des vérifications seront faites.

6. Mot de la direction

L'orthographothon a permis d'amasser 16 714\$ dont 1025\$ par les élèves de 6^e année. Tel que convenu, les finissants garderont les 1025\$ pour leur bal.

Mme Drouin a pris la décision de se désister de son poste. Elle est actuellement en retour progressif, en soutien dans une autre école. Mme Lauzière complétera l'année scolaire à Notre-Dame-de-Lourdes.

7. Objets de décision :

Adoptions :

7.1 Survol du budget actuel 2023-2024 ART. 94 et 110.4 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-0010) (15 min) (document à venir)

Mme Lauzière présente le budget actuel. Elle souligne qu'une ressource a été trouvée pour le soutien linguistique (4 jours/semaine) et en ergothérapie (1 jour/semaine) pour cette année. L'école cherche encore une ressource, temps plein, en orthophonie.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

504, 5^e Avenue

Verdun (Qc) H4G 2Z1

Tél. : (514) 765-7595



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

Le CSS répartit sur l'ensemble des écoles les coûts liés à l'absentéisme à long terme de son personnel. La part de Notre-Dame-de-Lourdes s'élève à 25 000\$. Mme Lauzière explique à quels endroits ces sommes ont été récupérées.

Actuellement, un surplus entre 0 et 15 000\$ est prévu, mais la direction prévoit des ajouts de ressources ou des achats supplémentaires pour se rapprocher du 0\$.

Mme Gadoury adopte, appuyé par Mme Marie.

7.2 Budget annuel de fonctionnement du CÉ ART. 66 et 108 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-017)

Les membres du CÉ conviennent d'offrir leur budget annuel de fonctionnement de 375\$ aux classes afin de leur offrir des jeux de société (18,75\$ par classe, jeux à partager dans le cycle).

Mme Gadoury adopte, appuyé par Mme Marie.

7.3 Activité de financement « Vente de garage NDL du 18 mai 2024 » (résolution CÉ 2023/24-018)

Des tables seront louées à des particuliers lors de la vente de garage et l'école en aura gratuitement.

Mme Gadoury adopte, appuyé par Mme Marie.

7.4 Sortie éducative 2023-2024 (5 min) (résolution CÉ 2023/24-012)

7.4.1 Le commerce de la fourrure à Lachine

Activité offerte aux élèves des groupes 401, 402, 872 et 873

7.4.2 La course

Les élèves du club de jogging (3^e cycle) participeront à une course de 5km organisée par ESMR le vendredi 31 mai.

7.4.3 Biodôme

Une visite au biodôme est proposée pour les élèves des groupes 865, 871, 872 et 873.

7.4.4 Bibliothèque Jacqueline-de-Repentigny



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

Une visite à la bibliothèque de Verdun est organisée pour les des groupes 001, 010, 020 et 030.

7.4.5 Ateliers d'initiation aux arts du cirque

Des ateliers à l'école du cirque de Verdun sont proposés pour les élèves des groupes 010, 020, 030 et 865.

7.4.6 Orthographothon : Bowling, camion de crème glacée, expo, fête de la rentrée pour tous !

Avec les sommes amassées avec l'orthographothon, une activité de bowling (7 juin) et une crème glacée (12 juin) sera offerte aux élèves. Une fête de la rentrée sera organisée.

Un montant de 100\$ sera aussi alloué à chaque classe pour l'exposition d'arts qui aura lieu le 30 mai 2024.

Mme Gadoury adopte et Mme Marie appuie la proposition.

Approbations :

7.5 Contributions financières exigées aux parents pour le matériel scolaire 2024-2025
ART 3, 75.0.1 et 292 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-013)

Mme Lauzière présente les coûts demandés aux parents pour le matériel didactique. Les coûts sont similaires à ceux de l'année dernière.

Mme Gadoury adopte et Mme Marie appuie la proposition.

7.6 Code de vie :

Les parents du CÉ soumettent des propositions par rapport au code de vie. Leurs propositions pourraient servir de point de départ à l'élaboration du prochain code de vie. En attendant, les points suivants seront modifiés.

7.6.1 Protocole cellulaire ART. 96.12 de la LIP (10 min) (résolution CÉ 2023/24-014) En aucun temps, l'utilisation du cellulaire et d'autres appareils de communication n'est permise en classe ou sur le terrain de l'école. Si un élève choisit d'apporter son appareil, celui-ci demeure éteint, dans le



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

sac d'école. L'école n'est pas responsable des bris, des pertes et des vols d'appareils électroniques.

- 7.6.2 Règles alimentaires : Dans le cas d'une allergie sévère dans un groupe, certains aliments pourraient être interdits. Dans ce cas, je respecte les consignes transmises par l'école et je n'apporte pas d'aliments interdits en classe ou au service de garde. Je ne partage pas mes aliments, breuvages, ustensiles et bouteille d'eau avec mes camarades.

Le code de vie sera modifié

Mme Gadoury adopte et Mme Marie appuie la proposition.

7.6.3 Protocole canicule (5 min) (résolution CÉ 2023/24-015)

Le protocole canicule est présenté. Il est demandé de retirer les lunettes de soleil des items à fournir. Il est souhaité que l'on s'assure que les élèves puissent remplir leur bouteille d'eau en tout temps. Il est suggéré d'ajouter des « spray » pour arroser les enfants. Il est suggéré d'acheter des thermomètres. Les membres du CÉ demande également qu'une communication soit automatiquement transmise aux parents.

Lors du réaménagement de la cour d'école, il est suggéré de prévoir une zone fraîcheur.

Le protocole sera révisé et il sera adopté lors du prochain CÉ.

Consultation :

7.7 Critères de sélection de la direction d'établissement ART. 79 et 110.1 (résolution CÉ 2023/24-011)

Les critères sont présentés au CÉ

8. Points d'information :

8.1 Aide à la classe année 2024-2025 (5 min)

L'année prochaine, quatre éducatrices auront des contrats de 35 heures et une, un contrat de 32 heures pour offrir de l'aide à la classe. Les classes TSA et le préscolaire 4 ans n'ont pas droit à cette aide.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

504, 5^e Avenue

Verdun (Qc) H4G 2Z1

Tél. : (514) 765-7595



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

8.2 Retour sur l'activité de cabane à sucre (5 min)

L'activité a été très appréciée par tous et les élèves ont eu un comportement exemplaire.

9. Points du SDG :

9.1 Semaine des services de garde (du 13 au 17 mai)

Des activités spéciales seront organisées pour l'occasion. Une planification commune sera proposée.

9.2 Journées pédagogiques du 26 avril, 9 mai et 18 juin

Aventure-pirate (26 avril) : 122 élèves présents

Parc du Bois-de-Liesse (9 mai) : pour les élèves du préscolaire à la 2^{ième} année

Sentiers des cimes (9 mai) : pour les élèves de la 3^{ième} à la 6^{ième} année

Activités à l'école pour le 18 juin

La direction suggère aux parents d'envisager une hausse des coûts demandés pour les activités du SDG. L'écart est parfois important entre les coûts réels et le montant demandé qui est de 20,25\$ + 9,75\$ pour un maximum de 30\$. Le CÉ propose un coût progressif pour familles qui ont plus d'un enfant. Il est aussi envisagé de commanditer certaines familles.

9.3 Nouveautés et activités mois du TSA

Les élèves plus âgés du SDG ont réorganisés l'accueil. Un dîner a été organisé pour les élèves TSA au gymnase pour souligner le mois de l'autisme.

9.4 Choix du traiteur 2024-2025

Il est proposé de faire l'essai de « Cantine pour tous » pour une durée d'un an afin d'offrir des repas dont la valeur est de 6 \$. La contribution des parents est toutefois volontaire pour un montant minimum d'un dollar.

Mme Tardif du SDG et Mme Lauzière sont mandatées pour faire le choix final.



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

10. OPP (10 min)

10.1 Rôle et mission de l'OPP NDL

L'OPP souhaite avoir une page sur le site de l'école. Les membres sont invités à le consulter afin de l'approuver lors de la prochaine rencontre.

Un guide est en préparation pour les parents.

Le 4 mai, l'OPP organise le ménage de la cour d'école.

Le comité vert demande un montant de 300\$ pour un presse agrume et des pichets.

La subvention est adoptée par Mme Gadoury et secondé par Mme Marie

11. Conseil des parents (5 min)

Les comités de parents s'inquiètent de la hausse de clientèle sur le territoire du CSSMB et du manque de planification à cet effet. Ils ont fait une recommandation à ce sujet.

Une conférence est organisée le 8 mai : Le stress sans détresse. Les parents n'ont pas reçu l'invitation.

12. Membres du personnel (8 min)

Le Bienvenue à la maternelle a eu lieu pour le préscolaire 5 ans.

13. Membre de la communauté (5 min)

Aucune information transmise

14. Correspondances reçues (5 min)

Pas d'information à transmettre

15. Varia (10 min)

15.1 Retour photos scolaires

Le CÉ retient Enfant Clic pour les photos scolaires.

La prise de photos aura lieu le 3 octobre à l'extérieur ou à la bibliothèque

Levée de l'assemblée à 21 h 03